

# Force de conviction

**A**ude Mirkovic n'a rien d'impressionnant. Du moins en apparence. Blonde, le visage fin, les yeux clairs, cette jeune trentenaire cache bien l'enthousiasme qui l'habite. Mais il suffit de l'écouter pour apercevoir toute la force de son caractère. Que ce soit sur une estrade lors de conférences sur l'homoparentalité ou en interview sur les bancs crasseux de la gare de Lyon, à Paris, Aude Mirkovic sert la cause des enfants avec la même énergie.

De sa voix chaude, elle développe des arguments bien rodés contre l'homoparentalité. « *La volonté de reconnaître des parents de même sexe provoquerait un imbroglio juridique sans précédent* », alerte ce professeur de droit.

Choisissant ses mots avec soin, elle déroule le fil d'une logique implacable : « *L'enfant deviendrait un enfant social, dont la raison serait de faire partie d'un projet parental. Dès lors que le droit n'est pas encadré par des critères objectifs, biologiques, l'enfant n'est plus protégé. La filiation serait déconstruite au profit d'une relation avec l'éducateur. Si trois personnes décident d'avoir un enfant, le juge n'aurait aucun critère légal pour s'y opposer* ».

**L'exposé d'Aude Mirkovic s'écoute comme une histoire**, tant elle y met du cœur. « *C'est une véritable injustice, la loi n'a pas à entériner ce bricolage procréatif!* » La juriste maîtrise le sujet. Elle s'en est emparée avant même qu'il fasse polémique, « *quand Nicolas Sarkozy a émis l'idée de revoir le statut du beau-parent pendant la campagne présidentielle de 2006* ». Depuis ce moment, cette mère de famille consacre des heures à sa propre formation. « *Mon engagement est une évidence, je le fais pour mes enfants, pour les enfants à venir* ».

Entre les cours qu'elle donne à la faculté d'Évry un jour par semaine, ses enfants, les activités de l'école, ses copines, le sport... Aude Mirkovic estime que sa « *vie était déjà assez remplie comme ça!* » Mais comment refuser de se battre pour une cause juste ? « *C'est ma responsabilité, notre responsabilité à tous, de s'engager, de se former, de s'exprimer* ».

Intransigeante comme toute bonne pédagogue, la juriste estime que rien ne justifie que l'on ne s'implique pas. « *Ceux qui invoquent leur incompetence refusent juste de s'y coller!* » Chacun a un rôle à jouer dans ce débat, que l'on rencontre des députés ou que l'on écrive des mails, mais personne ne doit faire l'économie d'une formation. « *On se convainc facilement que ça ne sert à rien, mais c'est de la paresse* ».



Aude Mirkovic

Mère de famille et juriste, elle s'engage pour défendre la cause des enfants.

**Le professeur insiste :** elle ne veut pas avoir l'air de faire la morale, mais elle voudrait encourager. Convaincre. « *Il faut faire preuve d'autonomie, prendre des initiatives. Tout le monde peut organiser des groupes de réflexion sur ce sujet de l'homoparentalité* ». Dans ce débat, il est avant tout question de bon sens. Or pour prendre le parti de la vérité, « *on n'a pas besoin d'un doctorat* ».

À l'origine de ce combat par les mots et par l'action, il y a la foi. Une espérance dont tout chrétien « *doit rendre compte* ». Un courage qui permet de se dépasser, de trouver du temps où il n'y en avait pas, d'organiser des événements hors de portée : des conférences ou des tables rondes. Une volonté hors du commun, que figure parfaitement le pas décidé d'Aude Mirkovic, toujours en mouvement. ● Ariane Lecoindre-Cloix



Mariage des personnes de même sexe – La controverse juridique, par Aude Mirkovic et Anne-Marie Le Pourhiet, Téqui, 64 p., 7,90 €.